



## LES COMMUNS DE PROXIMITÉ, UN ENJEU D'ACTUALITÉ

**La nécessité pour des personnes concernées de s'organiser pour faire face à leurs besoins sociaux ne date pas d'aujourd'hui. En France, elle a même conduit à une reconnaissance, par la puissance publique, des services créés par ces collectifs.**

On peut citer l'exemple d'associations fondées par et pour les personnes porteuses d'un handicap, les initiatives d'autoconstruction comme les Castors, les maisons familiales de vacances, etc. Parfois, des collectifs de personnes engagées agissent pour et avec les personnes concernées (par exemple les dispensaires de santé, crèches parentales, colonies de vacances). D'un autre côté, bien sûr, l'État et, plus généralement, les collectivités publiques ont pris en charge via les services publics la mission de répondre aux demandes des citoyen·ne·s là où elles s'expriment; au niveau local, on peut ainsi parler de services publics de proximité.

Depuis les années 1990 toutefois, le marché a souvent supplanté ces services de proximité non lucratifs, qu'ils soient publics ou associatifs. La plupart du temps, cette évolution a été favorisée par des politiques publiques qui ont solvabilisé la demande via des aides à la consommation qui ont permis de rendre rentables des services qui ne l'étaient pas jusqu'alors (par exemple, des aides à l'accompagnement à domicile des personnes âgées). D'une façon générale, on constate que l'articulation entre les rôles et places assignés à l'État, au marché et aux collectifs citoyens varie selon les contextes historiques et politiques. Au niveau de l'Union européenne, cela se traduit dans une diversité de situations, propres à chaque pays. C'est pourquoi nous situons notre propos dans le contexte de la France hexagonale. **La tendance longue, dans ce cadre, est celle d'une dégradation de l'offre des services publics et non lucratifs sur les territoires, tendance percutée par la crise du Covid qui, tout en portant sur le devant de la scène de nouvelles questions, a contribué à rendre plus saillantes encore les défections et absences de capacité de réaction de l'État.**

**Les élections municipales du printemps 2020 ont surgi comme un moment pertinent pour jeter un coup de projecteur sur ces initiatives citoyennes. Leur préparation a remué les esprits au sein de La Coop des Communs.** En effet, d'une façon générale, **nombre d'initiatives de communs émergent** et souvent réclament une participation des collectivités locales, ne serait-ce qu'en matière de financement. **Les projets portés sont divers et semblent répondre à des besoins auxquels ni l'État ni le marché ne répondent** (par exemple, des services numériques accessibles à toutes et tous, des lieux d'auto-réparation de vélos), **pas assez** (par exemple, des crèches parentales ou des initiatives pour retarder la perte d'autonomie des personnes âgées et l'entrée en institutions dédiées au grand âge) **ou plus** (par exemple, ferroviaire de proximité avec Railcoop). En même temps, ces initiatives de communs de proximité ne sont pas forcément le résultat d'un manque de financement public, **elles paraissent fabriquer des « services » que le service public ne fait pas, n'a jamais fait et ne fera jamais**, notamment dans des dispositifs d'entraide entre personnes concernées. Nous nous demandons alors : en quoi consistent au juste ces initiatives?

## LE COLLECTIF D'AUTEUR.E.S

Le groupe de travail « Communs de Services de Proximité » rassemble, au cours des années 2020 à 2023, **une trentaine de membres dont une quinzaine de personnes actives** sur les terrains. Nous rencontrons plus d'**une dizaine d'initiatives**. Ce sont des projets de services aspirant à répondre à des besoins de proximité liés à l'alimentation, à l'âge, au numérique. En parallèle, nous organisons cinq **séances d'analyse transversale** (Encadré 3) afin de mieux nous repérer collectivement dans tous ces grands concepts que nous mobilisons de plus en plus mais dont le sens n'est pas toujours clairement fixé. Ce sont finalement **9 personnes qui prendront la plume** pour participer à l'ouvrage :

**Dominique Acker** est inspectrice générale des affaires sociales honoraire, après avoir été Cheffe de cabinet du ministre de la Santé, cheffe de bureau au ministère de la Santé, directrice d'hôpital, DG de la Mutualité Fonction Publique. Elle préside le Haut Conseil des Professions paramédicales.

**Nicole Alix** est co-fondatrice de La Coop des Communs, présidente. Ancienne directrice du développement du Crédit Coopératif, DG d'un groupe de maisons de retraite associatif, DGA de l'UNIOSS – interfédération des associations sanitaires et sociales, elle a créé et animé plusieurs réseaux européens et internationaux de l'ESS.

**Jean-Claude Boual**, ingénieur en chef des travaux publics de l'État, a été chargé de mission sur les services publics en Europe aux ministères de l'Équipement, puis de l'Écologie et du Développement durable. Ancien secrétaire Général de la Fédération CGT de l'Équipement et de l'Environnement et membre de la Commission exécutive de la CGT.

**Daniela Ciaffi** enseigne la sociologie urbaine à l'École Polytechnique de Turin et est l'autrice de nombreuses recherches-action et ouvrages sur la participation des habitant.e.s aux transformations de la ville et du territoire. Elle est vice-présidente de Labsus, le laboratoire de subsidiarité.

**Benjamin Coriat** est professeur émérite (Université Sorbonne Paris Nord). Il est co-fondateur de La Coop des Communs dont il a cessé d'être membre fin 2023. En 2024, il fonde le site et la revue EnCommuns (mise en ligne prévue en mars 2024 à l'adresse <https://www.encommuns.net>). Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les communs, notamment *Le retour des Communs* (2015), *La pandémie, l'anthropocène et le bien commun* (2020), *Le climat, le marché et le bien commun. Réponses à Jean Tirole* (2021) aux éditions LLL, ainsi que d'une préface à la Conférence de Stockholm de E. Ostrom (éd. E&F, 2020).

**Matei Gheorghiu** est docteur en sociologie et membre du Cerrev UR 3918 université de Caen Normandie, actuellement chercheur indépendant et coordinateur du Conseil scientifique du Réseau Français des Fablabs.

**Julie Lequin**, docteure en économie et membre associée à l'UMR SADAPT, Université Paris Saclay, INRAe, AgroParisTech, anciennement responsable de la recherche et du développement à la SCOP SaluTerre, anime actuellement le réseau « Accès digne à l'alimentation » au Secours Catholique-Caritas France.

**Justine Loizeau** est docteure en sciences de gestion, en théorie des organisations à l'Université Paris Dauphine – PSL, laboratoire DRM/MOST CNRS, (UMR 7088). Elle s'intéresse aux communs et aux organisations alternatives face aux enjeux environnementaux et sociaux.

**Thomas Perroud** est professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas et Humboldt Fellow à l'Université Humboldt. Il vient de publier : *Service public et commun*. À la recherche du service public coopératif, Le bord de l'eau, 2023.

**Emanuela Saporito** est architecte et docteure de recherche, collaborant avec l'École Polytechnique de Turin. Elle est consultante auprès de l'Unité d'évaluation et d'analyse pour la planification des politiques de cohésion de la Présidence du Conseil des ministres en Italie et membre du conseil d'administration de Labsus.

**Ianira Vassalo** est architecte et chercheuse en urbanisme à l'École Polytechnique de Turin. Sur l'école comme bien commun, elle a écrit plusieurs articles et coordonné des projets de recherche d'intérêt national comme STEP – École, territoire et proximité.

## LA COOP DES COMMUNS



La Coop des Communs est une association créée en 2016 qui rassemble une centaine de chercheur·es et acteur·ices sur le terrain qui oeuvrent au *renforcement politique des communs*. Pour l'association, les communs sont à voir comme des *construits sociaux* - fondés sur la capacité à s'organiser en articulant communauté·s, système·s de ressources et règles d'accès ouvert -

qui permettent de faire face aux transformations démocratiques, écologiques, socio-économiques, technologiques, etc. En aller-retour entre théorie·s et pratique·s, La Coop des Communs défend une *approche par les communs* des situations complexes pour donner du pouvoir d'agir (aux) collectif(s).

La Coop des Communs : [www.coopdescommuns.org](http://www.coopdescommuns.org)

## LES EDITIONS QUEBECOISES SCIENCE ET BIEN COMMUN



Les éditions science et bien commun promeuvent l'accès libre et universel, par le biais du numérique, à des livres scientifiques et des essais publiés par des autrices et auteurs de pays des Suds et du Nord. Elle est une branche de l'Association science et bien commun, fondée en juillet 2011 au Québec comme organisation à but non lucratif. Cette association a pour mission de stimuler la vigilance et l'action pour une science ouverte, au service du bien commun.

Les éditions Sciences et Biens Communs : [www.editionsscienceetbiencommun.org](http://www.editionsscienceetbiencommun.org)

